INDEX EGALITÉ FEMMES HOMMES 2023

SA Auchan Retail International

La société Auchan Retail International publie pour la cinquième année, ses résultats en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. La finalité de cet index est de réduire les écarts en matière de rémunération entre ces deux sexes.

Pour rappel, cette mesure s'articule autour de 5 indicateurs : écarts des rémunérations Femmes/Hommes, écart d'augmentations individuelles Femmes/Hommes, écarts des promotions Femmes/Hommes, pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité et nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations.

L'indice égalité professionnelle 2022 atteint les 80 points cette année (86 en 2021, 75 en 2020).

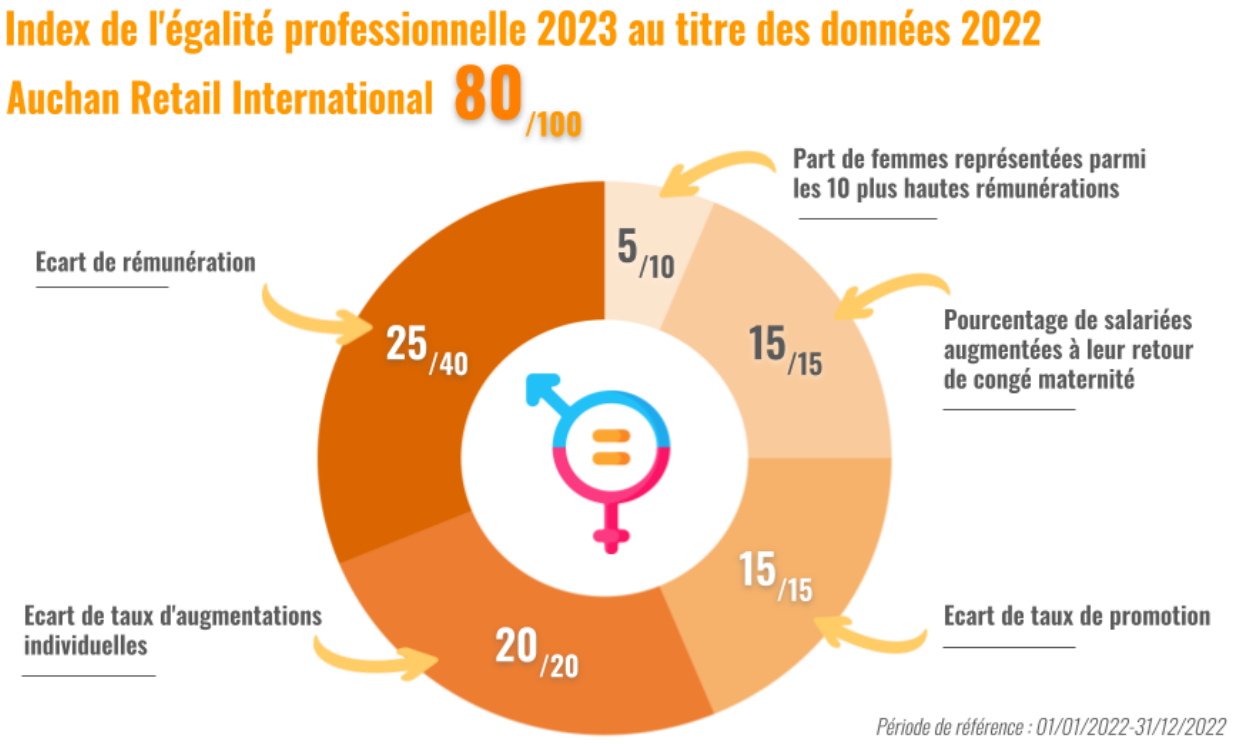

Les écarts de rémunérations constatés en faveur des hommes sont liés notamment à l'ancienneté dans l'entreprise, plus importante chez les hommes cadres et par un comité de direction majoritairement constitué d'hommes.

De plus, la hausse du turnover, suite à la sortie de la crise Covid, ne nous a pas permis de maintenir suffisamment de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations cette année.

Enfin, cet index est le résultat des actions mises en œuvre au titre :

- de la promotion et du rattrapage salarial au travers d'une grille de salaire à l'attention de l'encadrement qui s'appuie sur la performance et la prévention des discriminations de toutes sortes.
- une méthode de revalorisation des salaires reposant sur l'évaluation de la performance du collaborateur par son manager au cours d'un entretien annuel.
- de l'attention portée aux évolutions salariales des collaboratrices en retour de congé maternité afin que celui-ci n'ait aucun impact sur les éléments de rémunération

Des actions doivent encore se poursuivre notamment pour intégrer davantage de femmes dans le comité de direction.

Durant l'année 2023, SA Auchan Retail International, soucieuse de parvenir à un équilibre Femmes/Hommes pérenne, va poursuivre fortement ses actions et définir de nouveaux axes de politiques sociales avec les partenaires sociaux dans le cadre de l'accord souhaité en faveur de l'égalité professionnelle.